

Direction générale adjointe Mer, Canaux, Mobilités

Direction des canaux de Bretagne

Service valorisation touristique et développement durable

Personne chargée du dossier : Virginie DELAHAYE Fonction : Gestionnaire du domaine public fluvial

Tél.: 02 99 84 47 70

Courriel: canauxdebretagne@bretagne.bzh

→ Référence à rappeler dans toutes vos correspondances

N°: AC 2023-15-03 Rennes, le 15/03/2023

Objet : Fermeture chemin de halage

# Le Président du Conseil régional de Bretagne,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code général de la propriété des personnes publiques ;

**VU** l'arrêté de Monsieur le Président du Conseil régional de Bretagne en date du 2 juillet 2021 portant délégation de signature à la Cheffe du service valorisation touristique et développement durable ;

**Considérant** que des travaux de terrassement entre la Madeleine et la Parfraire, doivent être réalisés du 20 au 24 mars 2023 ;

Considérant que ces travaux sont de nature à porter atteinte à la sécurité des usagers du chemin de halage ;

#### Arrête:

### **Article 1 - Prescriptions**

L'accès au chemin de halage, rive droite de l'écluse de la Madeleine à l'écluse de la Parfraire est interdit à tous les usagers.

### Du 20 au 24 mars 2023

Une signalisation temporaire délimitant le secteur concerné par cette interdiction sera mise en place en Régie. Cette interdiction ne concerne pas les personnels de la Région Bretagne, (personnels d'astreinte).

## **Article 2- Publication et information des tiers**

Une copie du présent arrêté sera transmise à la commune de Hédé-Bazouges.

### **Article 3 - Exécution**

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

La Cheffe du service valorisation touristique et développement durable

Véronique VÉRON

Pgz: 02 99 27 10 10 | www.breizh.bzh